

# HORIZON

Publié initialement en avril 2023, mis à jour en octobre 2024

SPÉCIAL  
JOUR DE LA TERRE



## *Rêve réalisé - Rêve compensé*

Pas à pas, la planète poursuit sa grande sortie de pandémie. On peut se le dire, nous aurons vécu là toute une expérience! Personnellement, je n'ai pas encore remis le nez à l'extérieur du pays. Mon dernier trajet en avion remonte à janvier 2019...

Voici que 2023 se pointe. Troisième semaine de janvier, un samedi, en savourant mon café matinal, une idée folle me passe par la tête : réaliser l'un de mes grands rêves, celui d'assister au Festival Verbier, en Suisse. Un évènement annuel de musique classique de renommée internationale.



*Pascale Imbeau*  
GESTION DE PATRIMOINE

Tél. : 514 773-6663 | [pascale.imbeau@iagestionprivee.ca](mailto:pascale.imbeau@iagestionprivee.ca)



Pour m'assurer de ne pas être tentée de revenir sur ma décision, j'achète immédiatement quelques billets de concert, notamment celui pour assister au Grand Concert Gala du 30<sup>e</sup> anniversaire. Deux semaines plus tard, mon billet d'avion est réservé.

Début mars. Alors que je lis encore un autre article sur l'impact environnemental de notre style de vie, l'inconfort surgit. Monte en moi un sentiment marqué de culpabilité. Mon empreinte carbone, j'y songe régulièrement. Voilà que tout à coup l'idée me vient de faire une croix sur mon rêve de Verbier...et de tout annuler.

Mon cœur balance. Je réfléchis. J'explore les possibilités de compenser l'empreinte environnementale de mon voyage. J'effectue quelques recherches. Je trouve un site québécois me permettant de calculer l'empreinte de mon transport en avion. Coût de la compensation : 106\$ !!! Quoi ? Je croyais que cela se chiffrait en quelques centaines de dollars! Je pousse donc la réflexion plus loin. Pourrais-je compenser mes trajets en avion des 10, voire des 15 dernières années?

Résultats : j'ai calculé les distances de chacun de mes transports aérien depuis 2008. J'ai compensé mes neuf voyages, 20.52 tonnes de CO<sub>2</sub>, coût total de 728\$, ce qui permettra de planter 151 arbres. Vive le site de Carbone Boréal qui est associé à l'Université du Québec à Chicoutimi (en plus, c'est de là dont je suis originaire... 😊).

Certains diront, et j'en suis, que l'idéal est de rester bien sagement chez nous. C'est vrai. D'autres ajouteront que les politiques gouvernementales et les entreprises sont un poids lourd dans l'équation lorsqu'il s'agit de protéger notre planète et que l'impact d'un individu est minime. Sans doute. Je pourrais me dire qu'une simple citoyenne comme moi ne peut faire une grande différence. Mais je me sens mal si je pense de cette façon parce que je crois profondément que j'ai ma part de responsabilité. À ma portée, je peux faire quelque chose. Alors, j'ai plongé et j'ai pris cette décision de compenser mon empreinte-voyage.

Les calculateurs ne sont peut-être pas parfaits, mais ils sont utiles. D'abord pour nous permettre une prise de conscience concrète. Ensuite, mon évaluation m'amène à la conclusion que si je veux me gâter de temps à autre et me permettre encore de rêver, et bien j'ai aussi le moyen d'assumer financièrement le coût environnemental de mes rêves.

Prochaine étape pour moi, calculer mon empreinte de vie quotidienne, évidemment continuer de la réduire, mais aussi compenser année après année ce que je ferai subir à notre environnement. J'aurai ainsi le sentiment que j'en fais un peu plus pour ma Terre.

Cette information a été préparée par Pascale Imbeau qui est une conseillère en placement pour iA Gestion privée de patrimoine inc. et ne reflète pas nécessairement l'opinion de iA Gestion privée de patrimoine inc. L'information contenue dans le présent bulletin provient de sources jugées fiables, mais nous ne pouvons pas garantir son exactitude ni sa fiabilité. Les opinions exprimées sont fondées sur une analyse et une interprétation remontant à la date de publication et peuvent changer sans préavis. De plus, elles ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. L'information contenue dans le présent document peut ne pas s'appliquer à tous les types d'investisseurs. La conseillère en placement ne peut ouvrir des comptes que dans les provinces où il est inscrit.

iA Gestion privée de patrimoine inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. iA Gestion privée de patrimoine est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Gestion privée de patrimoine inc. exerce ses activités.